
Tableau de vente des biens nationaux provenus des émigrés de la municipalité de Saint-Céré (Lot), en annexe de la séance du 12 nivôse an II (1er janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Tableau de vente des biens nationaux provenus des émigrés de la municipalité de Saint-Céré (Lot), en annexe de la séance du 12 nivôse an II (1er janvier 1794). In: Tome LXXXII - Du 30 frimaire au 15 nivôse an II (20 Décembre 1793 au 4 Janvier 1794) p. 564;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_82_1_37889_t1_0564_0000_2;](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_82_1_37889_t1_0564_0000_2)

Fichier pdf généré le 19/02/2024

quelque âme assez pusillanime pour croire aux revenants, voyez une anecdote qui doit les rassurer. 30 lots des biens nationaux provenus des émigrés de ce district, estimés 13,760 livres, se sont vendus 55,965 livres. Ainsi, la vente a plus que quadruplé le prix de l'estimation

et plusieurs lots ont plus que sextuplé ce même prix.

« Vive la République ! »

« Le procureur syndic du district de Saint-Céré, »

« ANDRAL. »

Département du Lot, district de Saint-Céré, municipalité de Saint-Céré.

Vente de biens nationaux provenus des émigrés, adjudication du 17 décembre (vieux style) des fonds désignés dans l'affiche (1).

NUMÉROS de L'AFFICHE	MONTANT de L'ADJUDICATION PROVISOIRE	MONTANT de L'ADJUDICATION DÉFINITIVE	OBSERVATIONS
Provenus des LAGARDE DU CHAZAL, frères, émigrés.			
1	300	170	Le prix de l'adjudication provisoire est le même que celui de l'estimation personnelle ne s'étant présenté à la première enchère. Le prix total des ventes est plus que quadruple de celui de l'estimation et certains articles ont plus que septuplé.
2	100	800	
3	350	830	
4	150	330	
5	200	600	
6	300	1620	
7	500	1570	
8	500	2700	
9	300	1210	
10	750	3000	
11	300	2410	
12	600	2535	
13	600	1910	
14	750	3620	
15	220	660	
16	100	700	
17	800	2450	
18	160	1200	
19	50	270	
20	200	1200	
21	328	1210	
22	303	610	
23	700	4050	
24	100	1410	
25	450	2820	
26	600	1120	
Les 27, 28, 29, et 30 articles, provenus de LAPANNONIE, émigré.			
27	1200	2550	
28	700	2140	
29	600	4000	
30	250	1320	

Conforme à l'original arrêté par le directoire du district.
ANDRAL, procureur syndic.

(1) Archives nationales, carton C 288, dossier 884, pièce 32.